MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

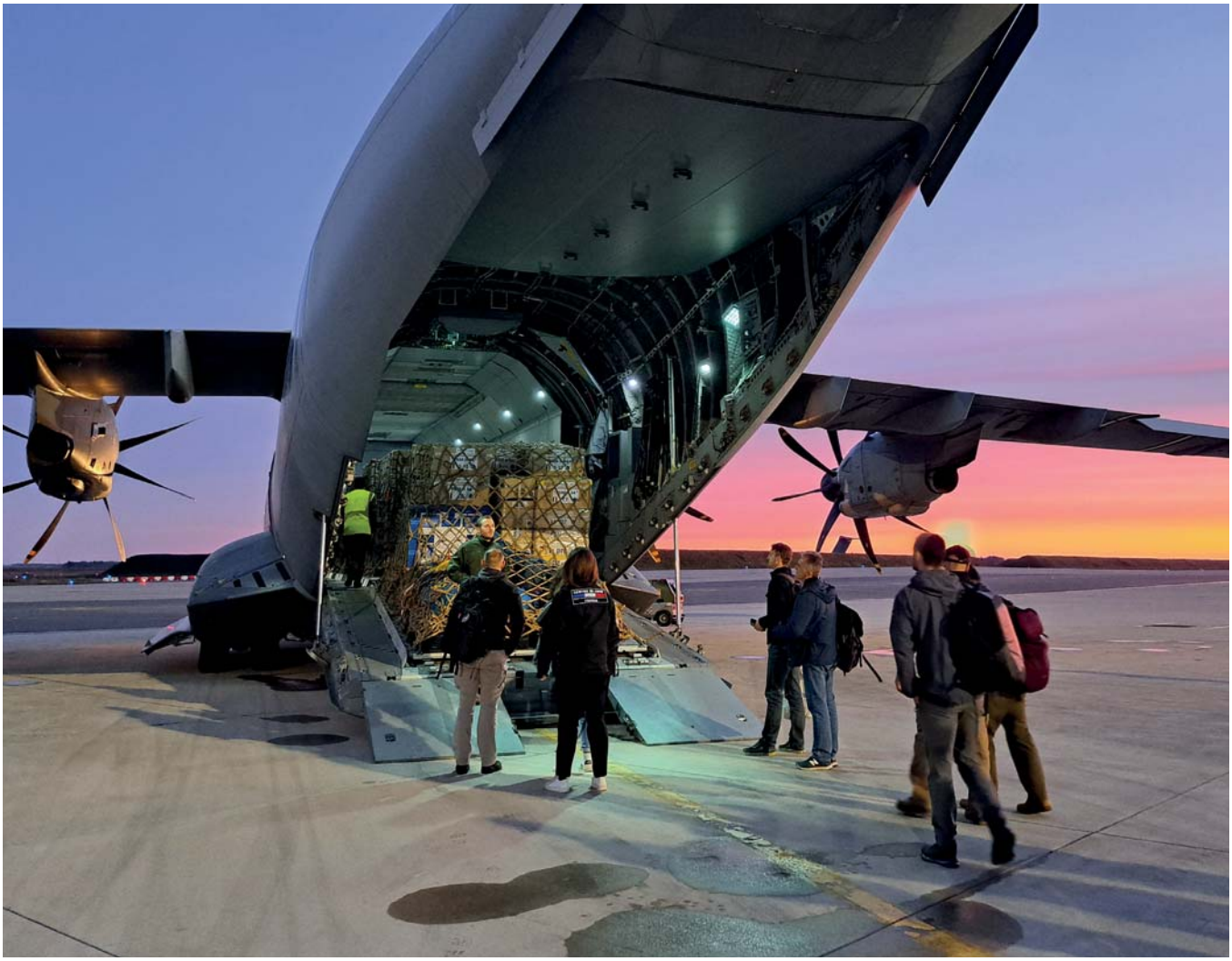

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN

SOMMAIRE

© MEAE

LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN : FAIRE FACE AUX URGENCES SÉCURITAIRES ET HUMANITAIRES DANS LE MONDE 4

Les deux missions principales du CDCS 4

Une équipe pluridisciplinaire d'une centaine d'agents 5

© MEAE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024 6

La sécurité des Français dans le monde 6

Répondre aux crises humanitaires majeures et aux catastrophes 8

© MEAE

ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER 10

Comprendre les risques et anticiper les crises 10

Accompagner les ressortissants français en difficulté à l'étranger 14

Répondre aux crises 15

© MEAE

REPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES DANS LE MONDE 18

Déployer des projets humanitaires et de stabilisation 19

Acheminer de l'aide et des équipes spécialisées dans les zones de crise humanitaire 22

ÉDITORIAL

Le modèle français de gestion de crise a montré à nouveau en 2024 sa robustesse et le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères son efficacité. Sa raison d'être, éminemment régalienne, reste avant tout la sécurité des Français à l'étranger, la promotion des intérêts de la France et la défense des valeurs de solidarité et d'humanité qu'elle porte.

Dans un monde aux convulsions de plus en plus violentes, secoué par des crises de plus en plus complexes, notamment du fait de l'imbrication de leurs dimensions sécuritaire et humanitaire, les équipes du CDCS ont su tout à la fois contribuer à la protection de nos compatriotes à l'étranger et aider les populations les plus vulnérables dans de nombreuses situations d'urgence vitale.

Au Proche-Orient, en Ukraine, en Afghanistan, au Sahel, au Soudan, dans la région des Grands Lacs et dans le Golfe de Guinée, au cœur des conflits les plus médiatisés mais aussi dans le silence des crises ignorées, le CDCS agit en agrégeant et en coordonnant les interventions de plusieurs départements ministériels aux compétences très pointues.

L'opération d'évacuation de Haïti en mars 2024 ou la réponse au tremblement de terre survenu au Vanuatu en décembre 2024 ont été ainsi déployées en lien étroit avec le ministère des Armées et avec le ministère de l'Intérieur. Dans le même esprit d'optimisation des moyens de l'État, le CDCS a poursuivi la formation de la *taskforce* sanitaire internationale avec le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins en vue de son déploiement sur les zones de crises.

La multiplication des catastrophes naturelles nous a conduits cette année à nouer de nouveaux partenariats, notamment dans le domaine sismique avec le BRGM, en matière de risque nucléaire avec l'ARSN et s'agissant des grands feux avec le CNRS, pour mieux informer nos compatriotes et mieux préparer les équipes du CDCS et celles de nos postes diplomatiques et consulaires.

Afin de diversifier plus encore nos moyens d'action, le cercle de nos partenariats s'est élargi en 2024 avec un nombre croissant de collectivités territoriales, de fondations d'entreprises, d'associations de spécialistes de l'urgence et d'ONG. Ils nous apportent une expertise de pointe, leur expérience du terrain, leur soutien financier. Au fil des crises, nos relations avec l'Union européenne et ses États membres se sont également renforcées pour l'aide humanitaire comme pour la protection consulaire.

Informer nos ressortissants et assister ceux qui sont en difficulté à l'étranger restent au cœur de nos priorités. L'année 2024, comme les précédentes, a été marquée aussi par son lot de drames individuels : prises d'otages, décès violents, disparitions inquiétantes, rapatriements, – autant d'urgences qui mobilisent, jour et nuit, les équipes du CDCS.

Notre unité de veilleurs, à l'écoute de nos compatriotes H24 et 7j/7, les Conseils aux voyageurs mis à jour en continu afin de livrer une analyse des risques et des recommandations au plus près du terrain, le Fil d'Ariane qui permet de recevoir partout nos alertes sécuritaires via SMS, nos avis sécuritaires et les exercices de gestion de crise organisés à la demande de nos entreprises, – autant d'outils au service de nos compatriotes et de leur sécurité à l'étranger.

Confronté à des menaces toujours plus nombreuses et pressantes, notre pays sait pouvoir compter sur le professionnalisme, le dévouement et le sens du service public des équipes du CDCS. Je tiens ici à leur rendre hommage et à remercier l'ensemble de nos partenaires sans la mobilisation desquels nous ne pourrions remplir avec la même efficacité les missions qui nous sont confiées.

Philippe Lalliot
Directeur du Centre de crise et de soutien

LE CENTRE DE CRISE ET DE SOUTIEN : FAIRE FACE AUX URGENCES SÉCURITAIRES ET HUMANITAIRES DANS LE MONDE

Jour et nuit, 365 jours par an, le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères **suit l'évolution des crises internationales** et **assure la continuité des missions du ministère**.

Les **deux missions principales** du CDCS

1. **Protéger les ressortissants français à l'étranger**, en étroite coordination avec le réseau diplomatique et consulaire ;
2. **Piloter la réponse humanitaire de la France** aux crises, catastrophes naturelles, conflits et épidémies à l'étranger, directement ou par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales.

Placé sous l'**autorité du ministre et de son cabinet**, le CDCS contribue à :

- **La veille et l'analyse sécuritaire** des différents contextes régionaux, nationaux et locaux pour anticiper et appréhender les crises, en lien avec les ambassades et les directions géographiques ;
- **La production d'expertise**, sous diverses formes, telles que notes humanitaires et avis sécuritaires, en lien avec les directions thématiques ;
- **L'information du public**, en lien notamment avec la direction de la communication et de la presse.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

21,9 millions de pages « Conseils aux voyageurs » consultées sur le site www.diplomatie.gouv.fr

277 537 voyages individuels et collectifs déclarés sur le Fil d'Ariane

Plus de **7 000** appels d'usagers traités par le CDCS via la permanence téléphonique accessible au public

Près de **1 000** cas consulaires individuels traités pendant les permanences de nuit

1 845 agents du ministère formés à la gestion de crise

234,4 millions d'euros de budget consacré à l'action humanitaire et à la stabilisation dans **50** pays

191 nouveaux projets humanitaires subventionnés par le CDCS dans **40** pays

76 partenaires de mise en œuvre de l'action humanitaire du CDCS

L'Unité de veille

- Opérationnelle 24h/24, 7j/7, grâce à une équipe de 17 veilleurs polyvalents.
- Réceptionne et redirige vers les services concernés les demandes adressées au ministère.
- Suit les informations et les alertes sécuritaires pouvant conduire à l'activation d'une cellule de crise.

La nuit, le week-end et les jours fériés :

- Assure une permanence téléphonique, y compris consulaire et protocolaire.
- Traite les demandes de survol et les situations individuelles de nos ressortissants à l'étranger, en lien avec le réseau diplomatique et consulaire et les autres ministères, en particulier ceux de la Justice et de l'Intérieur.

Une équipe pluridisciplinaire **d'une centaine d'agents**

Le CDCS regroupe une centaine d'agents, titulaires de la fonction publique ou contractuels, aux profils variés. Chaque agent apporte au collectif son **expérience, son expertise et des compétences spécifiques** (ex : médicales, humanitaires, juridiques, consulaires, logistiques), souvent acquises ou perfectionnées sur le terrain.

ORGANIGRAMME DU CDCS

Directeur : Philippe Lalliot
Directrice adjointe : Fanny Demassieux

- Unité de gestion administrative, budgétaire et de soutien logistique (UGA)
- Pôles experts/officiers de liaison interministériels : santé, justice, sécurité, communication
- Centre de situation (CS)
- Centre des opérations d'urgence (OPS)
- Centre des opérations humanitaires et de stabilisation (COHS)

Zoom sur le pôle cartographie du CDCS

Le pôle cartographie du CDCS est composé de deux cartographes et d'un apprenti. La réalisation des cartes nécessite un **travail minutieux de collecte et de recoupement des données** à partir de différentes sources (ex : images satellites, bases de données, veille informationnelle, renseignement géospatial). Le pôle cartographie travaille **en lien étroit avec le pôle cartographie de la direction des Archives**.

- Il réalise et met à jour les cartes sécuritaires figurant dans les Conseils aux voyageurs et destinées à **informer les ressortissants français** des éventuels risques encourus lors de leurs séjours à l'étranger.
- **En temps de crise**, il produit et met à jour en temps réel des cartes des théâtres de crise qui constituent un outil essentiel d'aide à l'anticipation et à la décision.

106 AGENTS
REPRÉSENTANT 91,8 POSTES ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)
(59 % DE FEMMES)

60 agents titulaires
26 de catégorie A (52 % de femmes)
24 de catégorie B (57 % de femmes)
10 de catégorie C (67 % de femmes)

37 contractuels
(65 % de femmes) dont 9 apprentis

8 agents mis à disposition par d'autres ministères (38 % de femmes)

1 diplomate d'échange allemande

LE CDCS MOBILISÉ POUR LA RÉUSSITE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Le CDCS a pleinement contribué à la mobilisation interministérielle pour assurer la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Pendant deux mois, 30 agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères se sont relayés jour et nuit, sept jours sur sept, au Centre national de commandement stratégique (CNCS) installé au ministère de l'Intérieur et au Centre de coopération internationale.

En lien avec l'Ambassadeur pour le sport, ils ont notamment collaboré avec la Direction du Protocole pour l'accueil des délégations étrangères et la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) pour l'octroi de visas. Cette mission d'appui exceptionnelle illustre la capacité des équipes du CDCS et du ministère à travailler efficacement avec une multitude d'acteurs institutionnels, tout en conservant leur réactivité et leur capacité à gérer les crises à l'étranger.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

La sécurité des Français dans le monde

Afin d'assurer la protection des ressortissants français en cas de crise ou de catastrophe naturelle à l'étranger, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères peut **procéder à des évacuations de ressortissants** – appelées « RESEVAC » – grâce à des moyens civils ou militaires. Ce dispositif est déployé sur décision du Président de la République.

Dans le cadre de son mandat d'aide d'urgence, le CDCS **répond aux besoins des populations les plus vulnérables touchées par des crises humanitaires**, que ce soit par le biais d'envois d'aide en nature ou de soutien aux projets portés par des ONG ou des opérateurs de l'État.

Il arrive que les crises sécuritaires qui amènent le CDCS et les postes diplomatiques à déclencher des interventions visant à faciliter le départ de nos ressortissants, voire à les évacuer, soient également des crises humanitaires. **Les différentes modalités d'action se complètent** alors au bénéfice tant de nos ressortissants que des populations locales.

En 2024, 3 cellules de crise ont été armées pour suivre l'évolution de la situation sécuritaire en Haïti, au Liban, et au Vanuatu et répondre aux besoins de protection de nos ressortissants. Le CDCS menait déjà une action humanitaire depuis plusieurs années dans ces trois pays, action qui s'est poursuivie, voire renforcée depuis.

Haïti

Cellule de crise activée du 19 au 30 mars 2024

Face à la montée en puissance des gangs et à l'intensification des violences et de l'insécurité, le CDCS a mis en œuvre une **opération d'aide au départ d'Haïti**. Celle-ci a permis à **243 personnes** (dont 164 ressortissants français) de quitter le pays, en particulier Port-au-Prince, où l'aéroport international était fermé depuis plusieurs semaines. Des navettes héliportées leur ont permis de rejoindre le porte-hélicoptères amphibie *Tonnerre* et d'autres bâtiments de la Marine dépêchés sur place par le ministère des Armées. Avec le concours des Forces armées aux Antilles, les candidats au départ ont été acheminés par voie maritime jusqu'à Fort-de-France (Martinique). Après trois jours de navigation, ceux qui le souhaitaient ont pu poursuivre leur voyage jusqu'à Paris, sur un vol spécial affrété par le CDCS. Cette opération s'est déroulée avec le soutien du ministère de l'Intérieur et des services de la préfecture de la Martinique.

Action humanitaire Haïti

En 2024, **le CDCS a poursuivi son engagement de longue date en faveur des populations de la zone métropolitaine de Port-au-Prince en leur consacrant 2 millions d'euros supplémentaires**. La priorité a été donnée aux projets d'ONG portant sur les secteurs de la santé, de la protection des femmes face aux violences notamment sexuelles et de l'accès à l'eau potable.

Liban

Cellule de crise activée à Beyrouth et à Paris du 23 septembre au 21 octobre 2024

A l'automne 2024, la guerre au Liban a conduit à l'ouverture d'une cellule de crise au Consulat général de France à Beyrouth et d'une cellule miroir au CDCS pendant près d'un mois. La réponse téléphonique mise en place simultanément à Beyrouth, Paris et Nantes a permis de traiter près de **4 800 appels de personnes sollicitant l'aide des autorités françaises**.

Grâce à l'action conjointe du CDCS et du Consulat, **les ressortissants français les plus exposés aux frappes et les plus vulnérables** – en particulier dans le sud du pays – **ont pu être localisés et assistés**. Les équipes du Consulat et celles du CDCS ont également **orienté et accompagné les Français ayant exprimé le souhait de rentrer** sur le territoire national au moment où l'offensive nécessitait une mise en sécurité urgente. Des places ont pu être négociées sur certains des vols commerciaux réguliers. En complément, deux vols militaires ont été affrétés les 8 et 16 octobre 2024.

Action humanitaire Liban

La **conférence internationale de soutien à la population et à la souveraineté du Liban**, organisée le 24 octobre 2024 à Paris, a mobilisé à haut niveau la communauté internationale en faveur d'un cessez-le-feu au Liban, pour apporter de l'aide humanitaire en réponse aux besoins urgents de la population et soutenir les institutions libanaises et des organisations telles que la Croix-Rouge libanaise. **Les participants ont annoncé une aide de plus d'1 milliard de dollars**.

En coopération avec les autorités libanaises et l'Ambassade de France au Liban, **le CDCS a également réalisé 8 opérations bilatérales d'aide d'urgence à destination du ministère de la Santé libanais, des ONG locales et internationales et des agences des Nations Unies**. Ces opérations ont été rendues possibles grâce aux partenariats du CDCS avec l'association Tulipe, l'entreprise Nutriset, la Fondation Airbus, l'ONG Électriciens sans frontières, avec le soutien de l'Union européenne et du Qatar.

Acheminement de fret d'urgence

▸ Vanuatu

Cellule de crise activée du 17 au 23 décembre 2024

Évacuation de ressortissants français vers Nouméa suite au séisme

Le 17 décembre 2024, un **séisme de magnitude 7,3** sur l'échelle de Richter a frappé l'archipel de Vanuatu. La France – qui compte plus de 2 300 ressortissants sur place – s'est immédiatement mobilisée pour **répondre à la demande d'aide des autorités**. Avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, **le partenariat FRANZ a été activé** pour faciliter la coordination des moyens humanitaires de chacun des 3 pays.

En dépit de la destruction partielle de l'Ambassade de France, le contact a pu être rapidement établi avec l'ensemble de la communauté française, grâce à la **mobilisation du personnel de l'Ambassade à Port-Vila** et aux **cellules de réponse téléphonique** activées jour et nuit par les équipes du CDCS à Paris et celles du Consulat général de France à Sydney. En l'espace d'une semaine, avec le soutien du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU) et celui du Comité d'aide d'urgence régionale, activé par le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, **11 rotations aériennes** ont été organisées, afin d'**acheminer du matériel humanitaire** jusqu'au Vanuatu à l'aller et d'**évacuer** vers Nouméa **les ressortissants français qui le souhaitaient** au retour.

Action humanitaire Vanuatu

Grâce aux rotations aériennes effectuées par les forces armées en Nouvelle-Calédonie, le CDCS, la Croix-Rouge française, le haut-commissariat et la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR) ont pu acheminer du matériel essentiel et des unités de traitement de l'eau de Nouméa jusque dans l'archipel. **4 250 personnes ont pu retrouver l'accès à l'eau potable et 1 500 personnes ont reçu des kits de première nécessité**.

Répondre aux crises humanitaires majeures et aux catastrophes

▸ Guerre d'agression russe en **Ukraine**

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a poursuivi le soutien apporté à l'Ukraine depuis le début du conflit. En 2024, le CDCS a ainsi dédié 31,5 millions d'euros aux ONG actives en Ukraine, qui s'ajoutent à l'aide humanitaire apportée notamment aux organisations des Nations Unies. L'action des ONG financées couvre à la fois les besoins urgents au plus près de la ligne de front et les besoins essentiels à l'arrière. La santé et le soutien psychosocial sont restés une priorité pour le CDCS, pour renforcer l'accès aux soins via la télémédecine, la formation de professionnels de santé et la réhabilitation d'infrastructures médicales, et pour contribuer à la prise en charge des anciens combattants via la fourniture de prothèses orthopédiques et la rééducation. La lutte contre l'impunité demeure un axe fort de l'action du CDCS, en particulier en 2024 par le soutien à des structures visant à faciliter l'indemnisation des victimes de violences sexuelles. L'éducation en situation d'urgence, le déminage humanitaire et l'accès aux services essentiels d'eau et d'assainissement ont aussi été des secteurs majeurs d'intervention cette année.

Déminage d'un champ en Ukraine

En collaboration avec le Mécanisme de protection civile européen (MPCU), **les évacuations sanitaires vers la France de militaires blessés ukrainiens se sont poursuivies**. Entre février 2022 et décembre 2024, 30 opérations ont permis de transférer près de 150 patients vers des hôpitaux français, où ils ont pu être opérés et soignés.

En Ukraine, l'action du CDCS contribue également à faire le lien avec d'autres acteurs publics, tels que l'Agence française de développement (AFD) et Expertise France, ainsi qu'avec des acteurs privés comme la fondation Veolia.

▸ Crise humanitaire dans les **Territoires palestiniens occupés**

Déplacement du Président de la République dans un entrepôt d'aide humanitaire du Croissant-Rouge à El-Arich (Égypte) près de la bande de Gaza

La France se mobilise fortement pour répondre aux besoins vitaux de la population dans la bande de Gaza. La France a adapté sa réponse humanitaire pour venir en aide aux personnes les plus impactées par les bombardements, la destruction des logements et des infrastructures civiles, la saturation des services de santé encore fonctionnels, l'absence d'accès à l'eau potable, à la nourriture et aux autres biens de première nécessité. **Le soutien humanitaire de la France à la population civile dans les territoires palestiniens occupés s'élève à 250 millions d'euros depuis le 7 octobre 2023. En 2024, le CDCS y a contribué à hauteur de près de 22 millions d'euros en soutenant des projets humanitaires d'urgence mis en œuvre par des ONG.** La mise en œuvre des projets a été fortement contrainte en raison des restrictions d'accès aux populations et d'entrée des biens et des personnels humanitaires dans la bande Gaza, ainsi que des conditions sécuritaires catastrophiques sur place. Le CDCS a également poursuivi ses projets en Cisjordanie dans un contexte de hausse des déplacements forcés, d'augmentation des tensions et de la violence, et d'accroissement des obstacles à l'accès humanitaire.

Le CDCS a également coordonné quatre envois d'aide humanitaire au profit de Gaza en 2024, en partenariat avec le Qatar, la Jordanie et l'Égypte, ainsi que l'Union européenne dans le cadre du pont humanitaire aérien.

En parallèle des opérations d'acheminement de biens et de soutien à l'action humanitaire, le CDCS a organisé **plusieurs opérations de sortie de la bande de Gaza** au profit de ressortissants français et ayants-droits, d'employés locaux de l'Institut français, de familles de réfugiés et de journalistes.

▸ Poursuite de l'action humanitaire en **Syrie**

A la suite de la chute du régime de Bachar al-Assad en Syrie le 8 décembre 2024 et en l'absence de représentation diplomatique et consulaire française à Damas depuis 2012, **le CDCS s'est mobilisé avec l'équipe du Consulat général de France à Beyrouth pour répondre aux demandes des ressortissants français sur place et apporter un appui à ceux qui souhaitaient quitter le territoire syrien**.

Le CDCS poursuit sa contribution à la mise en œuvre de l'engagement pris par le Président de la République en 2017 de soutenir la population syrienne à hauteur de 50 millions d'euros par an. Les 42,3 millions d'euros investis par le CDCS en 2024 l'ont été principalement en soutien des acteurs de la société civile locale, dans les secteurs de la santé, les moyens de subsistance, l'éducation et la lutte contre l'impunité. Dans les zones qui étaient contrôlées par le régime, la France travaillait avec des ONG de confiance qui n'étaient pas enregistrées auprès des autorités syriennes et n'entretenaient aucun lien avec elles. Au nord-est syrien, l'engagement de la France est resté important, comme en témoigne par exemple le financement depuis 2018 du fonctionnement de l'hôpital de Raqqa.

Hopital de Raqqa

▸ Conflit au **Soudan** et crise des réfugiés soudanais au Tchad

Pour répondre aux besoins humanitaires exacerbés par le conflit au Soudan et dans les pays limitrophes ayant accueilli de nombreux réfugiés soudanais, **une conférence internationale a été organisée par la France, l'Allemagne et l'Union européenne le 15 avril 2024**. Elle a permis de lever plus de 2 milliards d'euros, **dont 75 millions d'aide humanitaire française**. Lors de cette conférence de haut niveau, l'importance du respect du droit international et de l'accès humanitaire a été rappelée, afin que l'aide puisse effectivement parvenir aux populations. Six mois après la conférence, plus de 90 % des financements humanitaires promis ont été décaissés. La réponse du CDCS s'est concentrée sur les besoins **multisectoriels** (abris, eau, alimentation et santé) des populations déplacées et des communautés hôtes via les ONG ; **près de 10 millions d'euros ont été alloués aux régions du Soudan les plus touchées par le conflit, auxquels se sont ajoutés 5,3 millions d'euros** au bénéfice des populations soudanaises réfugiées au Tchad et au Soudan du Sud.

De plus, en 2024, **le CDCS a participé à deux ponts aériens humanitaires européens** en soutien aux populations soudanaises affectées par la crise ou réfugiées au Tchad. Réalisées au bénéfice du Haut-Commissariat aux Réfugiés (UNHCR) et d'ONG partenaires, ces opérations ont permis l'envoi de matériel destiné à la construction d'abris et au renforcement de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

▸ Conflit dans l'est de la **République démocratique du Congo** (RDC)

En 2024, en réponse à la prolifération des groupes armés dans l'est du Congo et l'intensification des violences contre les populations civiles, **le CDCS a poursuivi son action humanitaire en finançant des projets d'aide d'urgence en santé, nutrition et eau-hygiène-assainissement,** au bénéfice des personnes déplacées au Nord-Kivu et en Ituri, ainsi que des populations hôtes **à hauteur de 10 millions d'euros**. Une attention particulière a été portée à la protection des femmes et des enfants et à la santé mentale des populations déplacées autour de Goma. Au Sud-Kivu, le dialogue intercommunautaire et le relèvement socioéconomique ont également été des priorités du CDCS. Face au déplacement de nombreux réfugiés congolais dans les pays limitrophes, **une réponse régionale a été engagée avec des projets en Ouganda et au Burundi**.

Au déclenchement de l'épidémie de variole du singe, à l'été 2024, **le CDCS a mobilisé en urgence 1,5 millions d'euros supplémentaires** pour financer deux projets en santé et en eau, hygiène et assainissement au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Tanganyika.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Comprendre les risques et anticiper les crises

Services aux usagers : informer, alerter, conseiller

Le CDCS élabore et actualise en permanence des recommandations en matière de sécurité à destination des ressortissants français à l'étranger. Il les diffuse principalement au moyen de deux outils : **les Conseils aux voyageurs** et **le service Fil d'Ariane**.

EN 2024

21,9 millions
de pages « Conseils aux voyageurs » consultées

1 484 modifications réalisées
(ajustement de la carte et/ou du texte)

900 publications
« Dernière minute »

81 % d'usagers
satisfaits

Conseils aux voyageurs

Les Conseils aux voyageurs

Elaborés à partir des informations provenant du réseau diplomatique, de plusieurs directions du ministère et des partenaires du CDCS, les Conseils aux voyageurs publiés sur le site **www.diplomatie.gouv.fr** visent à faciliter la préparation et le bon déroulement des déplacements touristiques ou professionnels. Ils fournissent des informations pratiques et des recommandations sécuritaires à travers **193 fiches-pays assorties de cartes et de fiches thématiques** couvrant les risques sécuritaires, sanitaires, mais aussi naturels (ex : séismes, feux de forêt), ainsi que les formalités d'entrée et de séjour. Les Conseils aux voyageurs sont **régulièrement actualisés**. En cas d'évènement ou d'alerte pouvant affecter la sécurité des Français à l'étranger (ex : manifestation **pouvant donner lieu à des troubles à l'ordre public**, attentat, coup d'État, cyclone, séisme…), le CDCS publie des messages et des **consignes spécifiques dans de très courts délais dans la rubrique « Dernière minute »** des Conseils aux voyageurs.

LES 10 DESTINATIONS LES PLUS CONSULTÉES EN 2024

1. Égypte
2. Indonésie
3. Maroc
4. Thaïlande
5. Chine
6. Turquie
7. États-Unis
8. Tunisie
9. Mexique
10. Vietnam

Carte mondiale des Conseils aux voyageurs au 31 décembre 2024

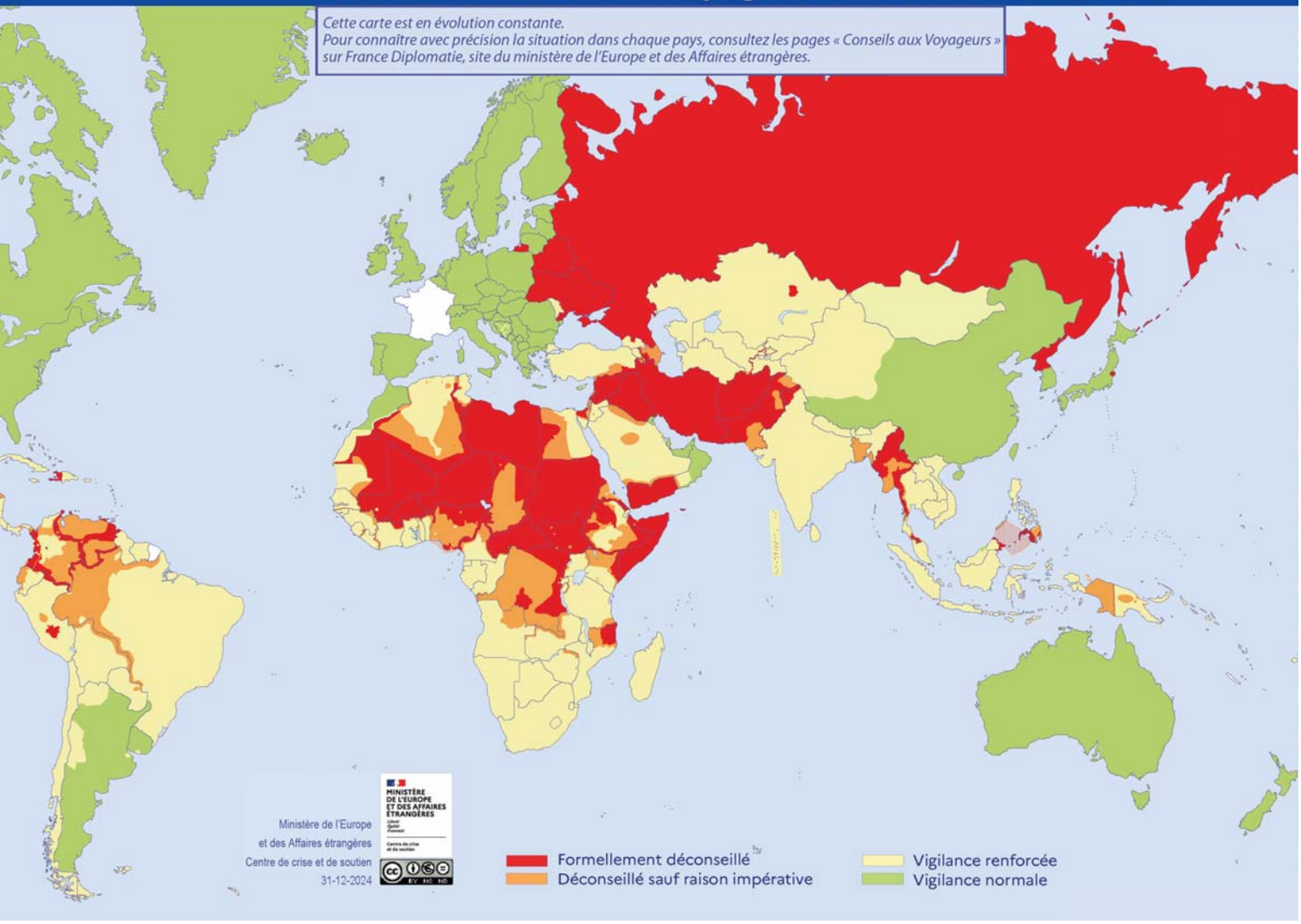

La certification ISO 9001

Les Conseils aux voyageurs sont certifiés ISO 9001 depuis 2011. L'audit de certification, mené par l'AFNOR en juin 2023, a conduit au renouvellement pour 3 ans de cette certification, confirmant ainsi la robustesse du processus d'élaboration et d'actualisation des Conseils aux voyageurs et la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue. Le dispositif d'élaboration s'appuie sur l'analyse de l'ensemble du réseau diplomatique et consulaire, intégrant plusieurs directions du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il bénéficie des analyses et de l'expertise de plusieurs autres ministères (notamment des Armées et de la Santé).

Le service Fil d'Ariane

L'inscription sur le service « Fil d'Ariane » à partir du site France Diplomatie (diplomatie.gouv.fr) permet aux voyageurs de **recevoir par mail ou par SMS des messages d'alerte et des consignes de sécurité** si la situation dans le pays visité le justifie. Ces alertes peuvent porter sur des risques sécuritaires, naturels ou sanitaires. En outre, **en cas de détérioration grave de la situation et d'activation d'une cellule de crise**, le Fil d'Ariane permet au CDCS ou aux postes diplomatiques de **contacter rapidement les ressortissants français de passage dans un pays pour leur porter assistance**.

LES 10 DESTINATIONS LES PLUS VISITÉES PAR LES VOYAGEURS INSCRITS SUR LE FIL D'ARIANE EN 2024

1. Thaïlande
2. Canada
3. États-Unis
4. Maroc
5. Mexique
6. Espagne
7. Finlande
8. Vietnam
9. Inde
10. Norvège

EN 2024

277 537 voyages individuels et collectifs déclarés

176 631 usagers récipiendaires d'au moins une alerte

446 campagnes d'alerte diffusées

Veille et analyse des risques et des évènements sécuritaires, sanitaires et naturels

Le CDCS est en charge du **suivi, de la collecte et de la synthèse des informations relatives aux situations d'urgence et aux crises dans le monde**. Il alerte sur les évènements susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité des Français à l'étranger ou requérant une action humanitaire d'urgence. La nuit, le week-end et les jours fériés, il contribue à la continuité du service public en assurant une **permanence diplomatique et consulaire pour l'ensemble du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**.

Pour affiner sa compréhension et son analyse de certains risques pouvant affecter les ressortissants français à l'étranger, le CDCS a noué en 2024 des **partenariats avec des experts et des organismes scientifiques spécialisés**, afin de renforcer ses capacités de veille, d'analyse et sa réactivité face aux risques naturels ou climatiques.

© MEAE

Signature de la convention liant le CDCS à l'Association française du génie parasismique (AFPS) le 9 juillet 2024

DE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU RISQUE SISMIQUE

- Pour renforcer ses capacités d'analyse et de réponse au risque sismique, qui concerne de nombreuses communautés françaises à l'étranger, le CDCS a signé une convention de partenariat avec **l'Association française du génie parasismique (AFPS)** le 9 juillet 2024. Cette convention prévoit le **partage de connaissances et d'expertise pour une meilleure compréhension des risques dans le cadre de la conception d'exercices de crise, de la formation des agents du ministère par le CDCS**.

- L'AFPS s'engage également à soutenir les efforts de **prévention et de sécurisation des ambassades et consulats** face aux risques sismiques et à leurs conséquences, en lien avec la Direction des immeubles et de la logistique (DIL) du ministère.

- Parallèlement, en novembre 2024, le CDCS et le **Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)** ont effectué une **mission conjointe en Turquie**. Menée dans une région particulièrement exposée au risque de séisme, cette mission a permis d'effectuer un état des lieux des implantations françaises et des points de regroupement de la communauté française en Turquie, d'**analyser la pertinence du plan de sécurité** en place au regard du risque sismique, et de **former le personnel de l'ambassade et des consulats à la planification et à la gestion de l'aléa sismique**.

NOUVEAU PARTENARIAT SUR LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Depuis quelques années, les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient et sont amplifiés par le changement climatique. Pour mieux anticiper leurs conséquences pour les ressortissants français à l'étranger, une collaboration a été initiée en 2024 avec l'**Institut national des sciences de l'univers (INSU)**, dépendant du **Comité national de la recherche scientifique (CNRS) sur les risques liés aux feux de forêt.** Un premier séminaire auquel participait l'Ambassade de France en Grèce a permis une meilleure compréhension des enjeux, grâce au partage par les experts de leurs modèles, analyses et outils numériques. Une actualisation des Conseils aux voyageurs et du Fil d'Ariane a d'ores et déjà pu être réalisée.

- Une **évaluation de la prise en compte des feux de forêt dans les plans de sécurité** préparés par les ambassades et les consulats constitue la prochaine étape de ce partenariat.

Renforcer la sécurité des entreprises, des ONG et des opérateurs de l'État présents à l'international

Au fil des ans, le CDCS a mis en place un **écosystème de la sûreté** composé d'acteurs publics et privés français présents à l'international, **dont l'objectif est d'anticiper les enjeux de sécurité et de mieux y répondre**. L'évolution du contexte politique et sécuritaire international a en effet conduit à un renforcement, voire à des mutations, de la fonction de sécurité au sein des entreprises, des ONG et des structures publiques et parapubliques. Le CDCS accompagne cette évolution et les réflexions que mènent ces entités en matière de sécurité de leurs collaborateurs à l'étranger.

Recommandations et avis sécuritaires

Le CDCS conseille quotidiennement les entreprises et les opérateurs de l'État (Expertise France, AEFE, France Médias Monde, Agence Française de Développement). Plus de **800 avis sécuritaires** sont ainsi partagés avec eux chaque année à leur demande : environ 500 au profit des entreprises françaises, et 300 au profit des opérateurs. Fondés sur les analyses qui permettent également la rédaction des Conseils aux voyageurs, ces avis sont adaptés aux contextes particuliers des missions et des projets d'implantation, ainsi qu'aux activités de ces acteurs à l'international.

Sensibilisations, formations et exercices de crise

En 2024, **57 formations et interventions sur des thématiques sécuritaires** ont été réalisées au bénéfice d'entreprises et d'opérateurs, notamment pour sensibiliser leurs volontaires internationaux aux éventuels risques sécuritaires auxquels ils peuvent être confrontés.

Chaque année, **deux formations théoriques et pratiques d'une semaine à la gestion du risque à l'étranger** sont dispensées, en coopération avec la Direction de la Sécurité Diplomatique (DSD), au profit des ONG et opérateurs.

Avec les directions sûreté des entreprises, le CDCS organise également des **études de cas sur table** accueillant une vingtaine de participants. Ces ateliers en petits groupes permettent aux entreprises d'actualiser et d'améliorer leur préparation et de travailler sur leur coordination avec le CDCS, les autorités publiques et leurs divers interlocuteurs en cas de crise à l'étranger.

Rencontres annuelles

Chaque année, le CDCS organise **deux rencontres** dédiées à la sécurité des collaborateurs à l'étranger : l'une rassemble les directions sûreté des entreprises françaises, et l'autre, les ONG et les opérateurs de l'État.

En 2024, la **16e Rencontre Sécurité CDCS-Entreprises** a réuni plus de 200 participants issus de 125 entreprises de tous types et secteurs d'activité – petites et moyennes entreprises, clubs d'entreprises. Les tables rondes étaient consacrées à l'impact de la multiplication des crises sur l'activité des entreprises, et le retour d'expérience (RETEX) de différents acteurs ayant participé aux crises Soudan, Niger et Turquie.

La **9e Rencontre Sécurité CDCS-Opérateurs de la coopération internationale** a rassemblé quant à elle plus de 150 personnes issues d'ONG, d'associations ou d'opérateurs de l'État. Les tables rondes ont permis d'échanger sur les enjeux sécuritaires liés à la criminalité transnationale organisée et les besoins des opérateurs en matière de RETEX.

Intervention à la Rencontre Sécurité du général Réty, commandant du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN)

Accompagner les ressortissants français en difficulté à l'étranger

Les agents de l'Unité des affaires individuelles gèrent, en lien étroit avec les ambassades et les consulats à l'étranger, de nombreux cas de disparitions inquiétantes et d'enlèvement de Français à l'étranger, de morts violentes ou survenues dans des conditions suspectes.

Retrouvailles de Louis Arnaud avec sa famille

EN 2024

1 015 signalements traités

482 décès signalés, dont **283** morts violentes (ex : accidents de la route, de plongée, noyades, suicides…) ou suspectes, incluant **29** homicides

526 disparitions inquiétantes signalées, dont **53** font toujours l'objet de recherches actives, tandis que **473** personnes ont été retrouvées

57 saisines de l'autorité judiciaire

Ensemble, ils soutiennent, orientent et accompagnent **les victimes et leurs familles dans l'accomplissement de leurs démarches administratives, juridiques, ainsi que dans la recherche d'un soutien psychologique et/ou social**. Pour remplir leurs missions, les agents peuvent s'appuyer sur les associations locales d'aide aux victimes, comme sur la psychologue et la magistrate de liaison du CDCS. En 2024, 57 associations du réseau France Victimes ont été mobilisées par le CDCS. L'autorité judiciaire française – le Parquet de Paris ou le Parquet national antiterroriste – a été saisie 57 fois en lien avec des décès ou des disparitions inquiétantes. L'Unité a traité également les situations complexes des Français retenus en otage à Gaza ainsi que des détentions arbitraires à l'étranger, en particulier celles de nos compatriotes emprisonnés en Iran.

L'unité se charge également de **l'accompagnement des familles des Français kidnappés à l'étranger** pour des motifs crapuleux ou terroristes. **Grâce à une astreinte « enlèvement », l'équipe est opérationnelle 24h/24 et 7j/7**.

Cet accompagnement est le fruit de collaborations avec de nombreux **partenaires institutionnels**, tels que :

- La **Délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV)** et le **Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV)** pour l'organisation d'actions mémorielles et pour les retransmissions ou la participation des parties civiles aux procès à l'étranger ;

- Le **Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)** pour l'indemnisation des préjudices subis par les victimes et leurs proches.

Répondre aux crises

Activation d'une cellule de crise

Lors d'un événement majeur à l'étranger, le CDCS peut **activer une cellule de crise** en complément de celle ouverte dans le poste diplomatique (ambassade et/ou consulat) concerné. L'organisation de la cellule de crise est modulable en fonction des besoins. Différents pôles spécialisés peuvent être mobilisés, tous placés sous l'autorité d'un directeur de crise : réponse téléphonique, communauté protégée (pour le traitement des situations individuelles de chacun de nos ressortissants), soutien médical, communication, affètement d'avions ou de bateaux, logistique interne, etc.

Pour pouvoir activer une cellule de crise à tout moment tout en assurant la continuité des autres missions du CDCS, **tous les agents du centre participent à un système d'astreinte hebdomadaire**. Chaque agent est mobilisable 24h/24 lorsqu'il est d'astreinte et doit pouvoir se rendre disponible et rejoindre le CDCS en moins d'une heure. En cas d'ouverture d'une cellule de crise, elle devient prioritaire et tous les agents du CDCS y contribuent, par rotations.

EN 2024

1 845 agents du ministère formés à la gestion de crise, dont **560** volontaires de l'administration centrale en France et **1 285** agents des postes diplomatiques et consulaires

Plus de **100** volontaires de la Croix-Rouge française formés à la réponse téléphonique

90 répondants et **16** encadrants au sein de l'équipe de réponse téléphonique nantaise nouvellement créée

En complément de l'ouverture d'une cellule de crise, le CDCS peut décider d'**envoyer des agents en renfort dans les ambassades et les consulats impactés**. Les agents du centre sont ainsi déployables dans les plus brefs délais, notamment pour faciliter l'évacuation de ressortissants français. Pour ce faire, ils peuvent compter sur des moyens de projection civils ou militaires. En 2024, ces équipes ont en particulier appuyé nos ambassades et consulats en Haïti et au Liban.

Au-delà du CDCS, la mobilisation des agents du ministère

Chaque année, le CDCS propose **aux agents volontaires** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à Paris de **se former pour rejoindre un vivier d'agents mobilisables en cas de crise** à l'étranger. Ces agents peuvent ensuite être affectés aux différents pôles de la cellule de crise en fonction de leur profil et de leur formation.

Les agents du MEAE en poste à Nantes qui se portent volontaires peuvent désormais participer également au dispositif de réponse téléphonique en cas de crise. **Depuis février 2024**, une salle dédiée au sein de **l'antenne nantaise du ministère permet d'accueillir un pôle de réponse téléphonique (RT) pleinement intégré à la cellule de crise pilotée par le CDCS depuis Paris**. Au cours de l'année écoulée, la cellule de réponse téléphonique nantaise a été activée lors de l'offensive terrestre israélienne au Liban du 23 septembre au 21 octobre 2024. La RT nantaise dispose d'un vivier de 90 répondants et de 16 encadrants.

Rejoindre le vivier des volontaires du Centre de crise et de soutien offre aux agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères l'opportunité de se familiariser avec la gestion de crise tout en contribuant aux missions de service public du ministère.

EN 2024

10 missions d'audit ou d'appui des plans de réponse aux crises des postes diplomatiques

10 missions de formation et d'exercice de crise à partir de scénarii adaptés à chaque pays

1 285 agents du réseau diplomatique formés à différents aspects de la gestion de crise

Préparation des postes à la gestion de crise

Dans le cadre de la préparation à la gestion de crise, **le CDCS conseille les représentations diplomatiques et consulaires dans l'élaboration et l'actualisation de leur plan de sécurité au bénéfice de nos ressortissants**. Il est notamment demandé aux postes de réaliser chaque année un **exercice de crise** en autonomie pour acquérir les réflexes adaptés ; un scénario d'exercice leur est proposé pour les aider à se mettre en situation. Ces simulations leur permettent de renforcer leur réactivité et leur capacité à répondre à une crise et d'identifier des pistes d'amélioration. En 2024, le CDCS a également dispensé de nombreuses **formations** en ligne ou en présentiel au bénéfice de 1285 agents répartis dans une centaine de postes diplomatiques et consulaires.

Des partenariats pour une réactivité renforcée

Le CDCS poursuit notamment son partenariat avec la **Croix-Rouge française (CRF)** pour que les volontaires de la CRF puissent renforcer les cellules de crise comme **répondants téléphoniques**. D'autres contribuent à l'**assistance aux victimes** ou aux **opérations de rapatriement de ressortissants français**, en appui aux équipes du CDCS projetées à l'étranger ou lors de l'**accueil aéroportuaire** de nos compatriotes.

Une collaboration renforcée avec nos partenaires étrangers

Les États membres de l'Union européenne (UE) coopèrent de manière croissante pour prévenir les crises consulaires et y répondre. Bien qu'ils soient responsables de la protection consulaire de leurs

LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION DE SÉCURITÉ AUTONOMES : UN ÉLÉMENT-CLÉ DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ À L'ÉTRANGER

- **Depuis 2009, le CDCS a la responsabilité d'équiper les ambassades et consulats en réseaux radio et téléphones satellitaires** dans le cadre de leur plan de sécurité. Ces équipements de communication autonomes sont destinés à assurer la sécurité des bâtiments, des véhicules et des communautés françaises. Le CDCS installe, assure la maintenance et le renouvellement de l'ensemble de ces équipements fixes et mobiles, en lien avec la Direction de la Sécurité Diplomatique s'agissant des locaux des ambassades et des consulats et des véhicules blindés. Le pôle Réseaux de communication de sécurité est composé de deux techniciens radios en charge de l'installation et de la maintenance des équipements, et de deux apprentis.

- **A ce jour, 90 représentations diplomatiques particulièrement à risque sont équipées d'un réseau radio de sécurité**. En cas d'indisponibilité des moyens de communication habituels (ex : réseau téléphonique classique, GSM, internet) suite à une catastrophe naturelle ou à un évènement sécuritaire, ce réseau est activé pour permettre aux postes de rétablir la communication avec la communauté française sur place et avec l'administration centrale du ministère à Paris.

- **Les représentations diplomatiques sont dotées de téléphones satellitaires**, afin de maintenir la communication en toutes circonstances ; les réseaux mobiles peuvent en effet également être interrompus ou saturés, même dans des pays traditionnellement considérés comme sûrs, par exemple en cas d'attaque terroriste.

- **Les deux systèmes sont complémentaires** : la radio est privilégiée pour assurer la permanence des communications locales au coût d'utilisation modique dans les pays à risque ; le téléphone satellitaire permet quant à lui de garder le contact entre des entités éloignées en cas de panne ou d'interruption des réseaux habituels, notamment entre les ambassades et l'administration centrale.

ressortissants, il existe des **obligations de solidarité** afin de protéger l'ensemble des citoyens européens quand une crise survient dans un pays tiers.

- A travers le **mécanisme de protection civile de l'UE (MPCU)**, un État membre peut proposer aux autres États membres des places dans les vols qu'il organise pour évacuer ses ressortissants. Dans ce cas, l'Union européenne prend en charge une partie des frais de transport engagés.

- En cas de crise, le CDCS est le point de contact en France de la coordination européenne, via la **plateforme d'échanges CoOL (*Consular On Line*)**, qui permet le partage d'informations entre États membres.

- Le CDCS siège au sein de **plusieurs instances européennes**, comme le groupe « Affaires consulaires » (CoCon) du Conseil de l'UE, conjointement avec la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), et le Comité de sécurité du Centre de réponse aux crises du Service européen d'action extérieure (SEAE), conjointement avec la Direction de la Sécurité Diplomatique.

De nombreux échanges et coopérations existent avec d'autres pays : le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et son homologue canadienne ont ainsi signé un **protocole d'entente** le 4 octobre 2024 pour renforcer leur coopération en matière de planification d'urgence et de gestion des crises internationales.

Signature d'un protocole d'entente entre le ministre Jean-Noël Barrot et son homologue canadienne Mélanie Joly

UN ACCENT PLACÉ SUR LA RÉPONSE SANITAIRE AUX CRISES

1. Grâce aux partenariats noués en interministériel avec de nombreux acteurs de la santé, le CDCS peut **acheminer rapidement une aide médicale d'urgence au profit des populations touchées** par des conflits, des catastrophes naturelles ou des accidents.

Le CDCS a signé plusieurs conventions avec les hôpitaux parisiens, afin de se doter de **réserves de matériel médical et de produits de santé regroupés en « Postes Sanitaires Mobiles » (PSM)**, facilement et rapidement déployables ensuite sur des théâtres de crise. **Chaque PSM contient plus de cinq tonnes** de médicaments, de pansements et d'équipements, pour **prendre en charge environ 500 blessés graves**. En 2024, 3 Postes Sanitaires Mobiles ont été envoyés au Moyen-Orient.

En 2024, par la signature d'une **nouvelle convention avec l'hôpital Necker**, le CDCS a également acquis des **Postes Sanitaires Mobiles pédiatriques**, qui permettent de dispenser des soins urgents aux enfants gravement blessés.

2. Pour **accroître sa capacité de réponse aux crises sanitaires à l'étranger**, en 2024, le CDCS a poursuivi le **renforcement de la *taskforce* sanitaire internationale (TFSI)** par la formation de 100 réservistes supplémentaires, dans le cadre de son **partenariat avec la Direction générale de la santé et Santé Publique France**. Cette *taskforce* est désormais composée de **200 réservistes** aux profils variés, médecins (ex : chirurgiens, pédiatres, gynécologues), infirmiers, sage-femmes ou encore puériculteurs, **spécifiquement formés et sensibilisés par le CDCS aux missions d'appui et de soutien sanitaire** dans des contextes de crises internationales.

Grâce à une coordination étroite avec le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et le ministère de l'Intérieur, le CDCS dispose ainsi d'une **capacité de projection d'équipes médicales d'urgence spécialisées**, au profit des ressortissants français ou des communautés locales touchées par les crises.

3. Le CDCS a également mis en place plusieurs dispositifs visant à **fournir un soutien médico-psychologique aux ressortissants français à l'étranger**. Ils sont activés en fonction de la nature et de l'ampleur des besoins, en partenariat avec le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

Le CDCS peut ainsi compter sur **90 praticiens en santé mentale et experts en psycho-traumatismes de la *taskforce* médico-psychologique**, formés par le CDCS et très rapidement déployables sur tous les théâtres de crise. Il permet aussi au CDCS de mettre en place une ligne téléphonique de soutien psychologique, avec le concours des cellules d'urgence médico-psychologique.

RÉPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES DANS LE MONDE

L'action humanitaire de la France est un levier essentiel de notre action extérieure et de notre diplomatie. Au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle est mise en œuvre par des canaux de financements distincts :

- le **Centre de crise et de soutien**, qui finance les projets d'assistance mis en œuvre par des ONG humanitaires spécialisées et organise des opérations bilatérales d'aide d'urgence,
- la **direction des Nations Unies et des Organisations internationales**, qui apporte ses contributions aux organisations internationales – agences des Nations Unies et mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
- Enfin, **la directrice générale de la mondialisation** qui pilote l'aide alimentaire programmée.

Ces 3 canaux sont coordonnés par le Centre de crise et de soutien.

EN 2024

235 M€

mobilisés par le CDCS en réponse aux crises et aux urgences humanitaires

Au sein du CDCS, le **Centre des opérations humanitaires et de stabilisation (COHS)** remplit deux missions complémentaires en faveur des populations des pays victimes de crises humanitaires et de celles frappées par des épidémies ou des catastrophes naturelles :

- Le **financement de projets humanitaires ou de stabilisation** portés par des ONG partenaires ou des opérateurs de l'État (ex : Expertise France, Canal France International) ;
- La préparation et la mise en œuvre d'**opérations bilatérales d'aide d'urgence** en réponse aux demandes d'assistance d'États étrangers pour venir en aide à leur population.

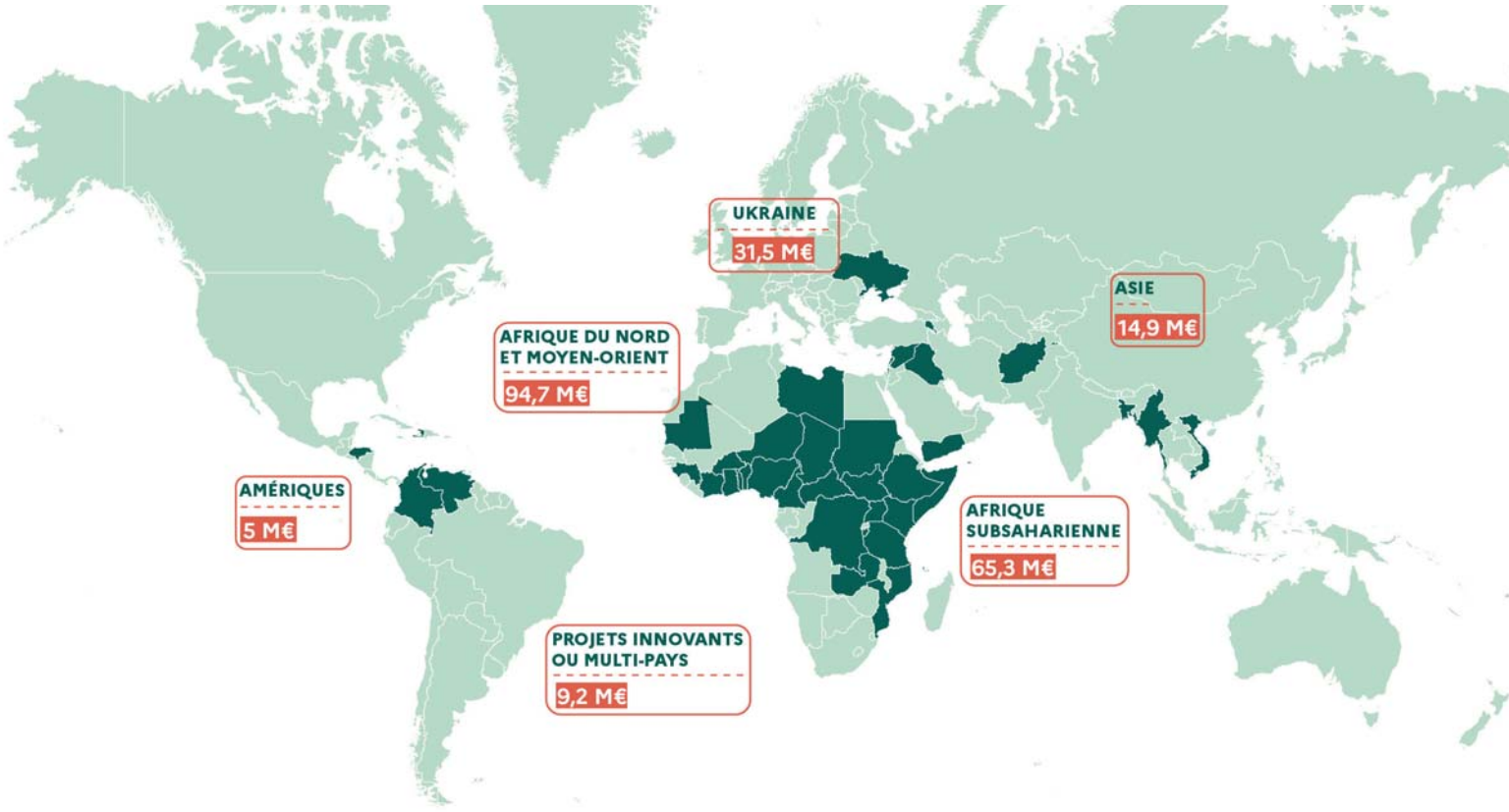

Déployer des projets **humanitaires et de stabilisation**

En finançant les **projets humanitaires** à l'étranger portés par les ONG et des opérateurs de l'État, le CDCS contribue à **répondre aux besoins vitaux des populations les plus vulnérables dans tous les secteurs**, en particulier ceux de la santé physique et mentale, de la nutrition, de l'énergie, de l'accès à l'eau et à l'énergie, ainsi que l'éducation et l'hébergement d'urgence par la mise à disposition de tentes ou d'abris notamment.
Le CDCS soutient également les projets visant à **créer les conditions d'une sortie de crise, en finançant des actions de stabilisation, de transition ou de relèvement à moyen terme**, essentiellement en finançant des projets de gouvernance, de médiation et de soutien aux organisations de la société civile.

EN 2024

220,6 M€ accordés aux partenaires du CDCS sous forme de subventions à leurs projets

191 projets humanitaires mis en œuvre dans 40 pays

76 partenaires, dont :

- **74** ONG
- **2** opérateurs de l'État (Expertise France, Canal France International)

FINANCEMENTS PAR SECTEUR

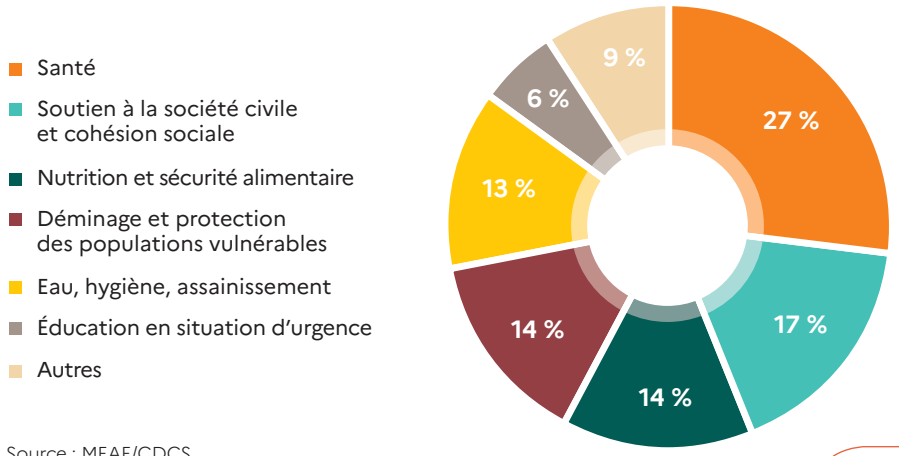

Source : MEAE/CDCS

PRINCIPAUX TERRITOIRES AYANT BÉNÉFICIÉ DES PROJETS FINANCÉS PAR LE CDCS EN 2024
(EN MILLIONS D'EUROS)

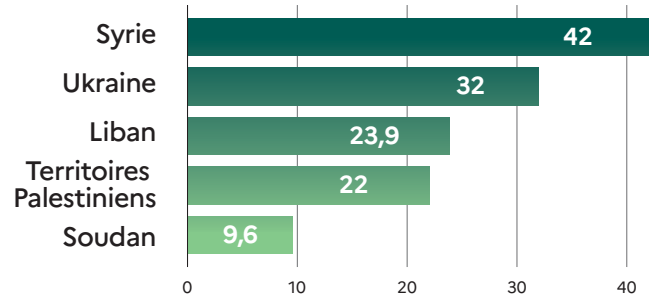

Source : MEAE/CDCS

LES 12 PRINCIPAUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU CDCS EN 2024

- Acted
- Action contre la Faim
- Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC)
- Croix-Rouge française
- Expertise France
- HALO Trust
- Humanité & Inclusion
- International Medical Corps
- La Chaîne de l'Espoir
- Médecins du Monde
- Première Urgence Internationale
- Solidarités International

Un contexte opérationnel de plus en plus complexe et exigeant

En 2024, les acteurs humanitaires se sont heurtés à des **difficultés majeures dans un contexte de multiplication et de superposition des crises** :

- **Des restrictions croissantes d'accès aux populations les plus vulnérables**, du fait des violations répétées du droit international humanitaire et des nombreuses attaques dirigées contre les civils, les travailleurs humanitaires, leurs convois ou leurs locaux ;

- **L'incidence de plus en plus perceptible du changement climatique** sur la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, et la nécessité d'y préparer les communautés locales.

Les acteurs humanitaires ont donc été amenés à revoir progressivement leurs objectifs et leurs méthodes de travail en essayant d'anticiper au mieux les crises et en respectant le principe cardinal de « ne pas nuire », y compris sur le plan environnemental.

En 2024, la France a soutenu plusieurs **initiatives et actions innovantes adaptées à la prise en compte de ces enjeux**.

Défendre le droit humanitaire international (DIH)

Alors que 2024 a été l'année la plus meurtrière pour les acteurs humanitaires à travers le monde, en particulier pour les acteurs humanitaires locaux, le CDCS finance depuis 2022 l'ONG LAW sur un projet de soutien juridique aux travailleurs humanitaires victimes d'attaques et de lutte contre l'impunité dans des États fragiles et en conflits (Soudan du Sud, Ethiopie, République centrafricaine, Somalie).

Par ailleurs, pour renforcer la mobilisation humanitaire au bénéfice des populations affectées par les crises, la France a organisé en 2024 **plusieurs conférences internationales (Soudan, Gaza, Liban)**, au cours desquelles elle a réaffirmé sa solidarité, mobilisé des financements pour leur porter assistance, et rappelé l'importance de la mise en œuvre du DIH et de la levée des obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Lutter contre les effets du changement climatique

Le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement font aujourd'hui partie des principaux facteurs aggravant les besoins humanitaires des populations en situation de crise. Depuis l'adoption, sous présidence française de l'Union européenne en 2022, de la Déclaration des bailleurs de l'aide sur le climat et l'environnement, la **prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux** constitue un axe central de l'engagement humanitaire français.

Le 28 novembre 2024, le *Climate Action Accelerator* et le CDCS ont rassemblé plus de 80 participants, issus des ONG, des organisations internationales et de la Commission européenne, pour partager des solutions concrètes et respectueuses de l'environnement dans l'objectif de parvenir à une réduction du taux d'émissions de 50 % d'ici 2030. Plusieurs **pistes d'amélioration** ont été évoquées, **en priorité dans les secteurs de la santé et de la**

PROMOTION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

En 2024, la France a renforcé son action en faveur de la promotion et du respect du DIH, d'un accès humanitaire sans entraves et de la protection des populations civiles et des personnels humanitaires. Au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, c'est la direction des Nations Unies qui pilote cet engagement :

- En septembre, la France a lancé, avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et cinq autres États, une **initiative de haut-niveau sur le DIH lors de l'Assemblée générale des Nations Unies** ;

- Lors de la **34e Conférence du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, qui s'est tenue en octobre à Genève, la France a apporté son soutien aux cinq résolutions présentées, dont celle appelant à l'instauration d'une culture universelle de respect du DIH ainsi que celle sur l'application du DIH dans le cyberespace ;

- **Au Conseil de sécurité des Nations Unies**, la France a soutenu **l'adoption de la résolution 2730** qui enjoint aux États de respecter et protéger les personnels humanitaires et des Nations Unies, ainsi que **l'adoption de la résolution 2761** qui renouvelle pour une durée indéfinie l'application de l'exemption humanitaire au régime de sanctions 1267.

sécurité alimentaire, et plus particulièrement **au sein des chaînes d'approvisionnement et dans les transports**. En République démocratique du Congo et au Tchad, le CDCS a ainsi par exemple financé les actions mises en place par l'ONG ALIMA afin de **recycler localement de nombreux déchets plastiques** issus des sachets d'aliments thérapeutiques administrés aux enfants souffrant de malnutrition aiguë.

Les évènements extrêmes survenus en 2024 (ex : typhon Yagi en Asie du Sud-Est, ouragan Rafaël à Cuba et aux Caraïbes, séisme au Vanuatu) ont rappelé la **nécessité de renforcer la résilience des pays et des populations face aux risques de catastrophes naturelles** et l'**importance de l'anticipation**.

C'est pourquoi le CDCS a notamment poursuivi son **soutien à l'ONG Start Network** en République démocratique du Congo, en Somalie et à Madagascar, pour **préparer** les partenaires locaux du réseau **aux désastres par des formations, pré-positionner des stocks de contingence**, et leur permettre de bénéficier d'un **appui financier immédiat dès la survenue d'un désastre**. En RDC, le mécanisme a par exemple permis aux acteurs humanitaires et aux communautés locales de contribuer à la réponse aux inondations dans la zone de Kindu en février 2024 avant même le déploiement de l'aide internationale.

▶ Renforcer les synergies entre les acteurs de l'aide humanitaire pour une efficacité accrue

Dans un contexte marqué par l'écart croissant entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles, le renforcement de l'efficacité de l'aide a été une autre priorité de l'action humanitaire de la France en 2024. Le CDCS s'est ainsi attaché à soutenir des initiatives favorisant la **mutualisation des moyens logistiques entre acteurs de l'aide**.

Le CDCS a renouvelé son **soutien à la coopérative HULO**, dont l'action vise à renforcer les **économies d'échelle**, via l'organisation de ponts aériens permettant d'acheminer l'aide d'urgence de plusieurs partenaires humanitaires ou la réalisation d'achats mutualisés respectant les plus hauts standards de qualité et limitant les externalités négatives pour l'environnement. Ce soutien s'inscrit dans le cadre d'un **cofinancement avec le service de la Commission européenne chargé de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO)**, témoignant de la coopération étroite de la France avec ses partenaires européens pour répondre aux enjeux du secteur humanitaire.

Le 4 décembre 2024, à Bruxelles, le CDCS a participé au lancement par la Commission européenne d'**ateliers techniques consacrés aux chaînes d'achat et d'approvisionnement des principaux acteurs humanitaires**. Ces ateliers regroupent les experts logistiques des agences des Nations Unies, du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des ONG. Leurs travaux se poursuivront tout au long de l'année 2025 pour favoriser les **achats groupés**, la **mutualisation des stocks et des solutions de transport** jusqu'aux zones de crise.

STRATÉGIE HUMANITAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (SHRF) 2023-2027

Adoptée à l'occasion de la 6e Conférence nationale humanitaire (CNH) du 19 décembre 2023, la Stratégie humanitaires de la République française (2023-2027) fixe quatre priorités pour l'action humanitaire de la France :

1. Défendre et promouvoir le droit international humanitaire, et garantir la protection des civils et des personnels humanitaires ;
2. Renforcer l'intégration des priorités transversales, telles que le climat, le genre, la sécurité alimentaire, et la santé dans la réponse humanitaire ;
3. Améliorer l'efficacité de l'aide et innover ;
4. Diversifier les partenariats humanitaires, notamment avec les acteurs locaux et du secteur privé et avec l'Union européenne.

EN 2024

40 opérations menées au profit de 19 pays, dont :

- **30** envois d'aide en nature
- **10** missions d'expertise (ex : vols de reconnaissance) et de logistique (ex : pré-positionnement de stocks)

Volume du matériel envoyé :

plus de **400** tonnes

Acheminer de l'aide et des équipes spécialisées dans les zones de crise

La France, via le CDCS, peut également **répondre en urgence et directement aux besoins d'assistance exprimés par ses partenaires humanitaires et les États en difficulté**. Il peut s'agir d'**envois d'aide en nature** (ex : kits d'hygiène, intrants nutritionnels pour les enfants sévèrement malnutris, abris), de **mises à disposition de moyens logistiques ou de transport** (ex : affrètement de navires ou d'avions, vols de reconnaissance, stockage de matériel) ou de **déploiements d'experts ou de renforts** (ex : personnel médical, pompiers, secouristes).

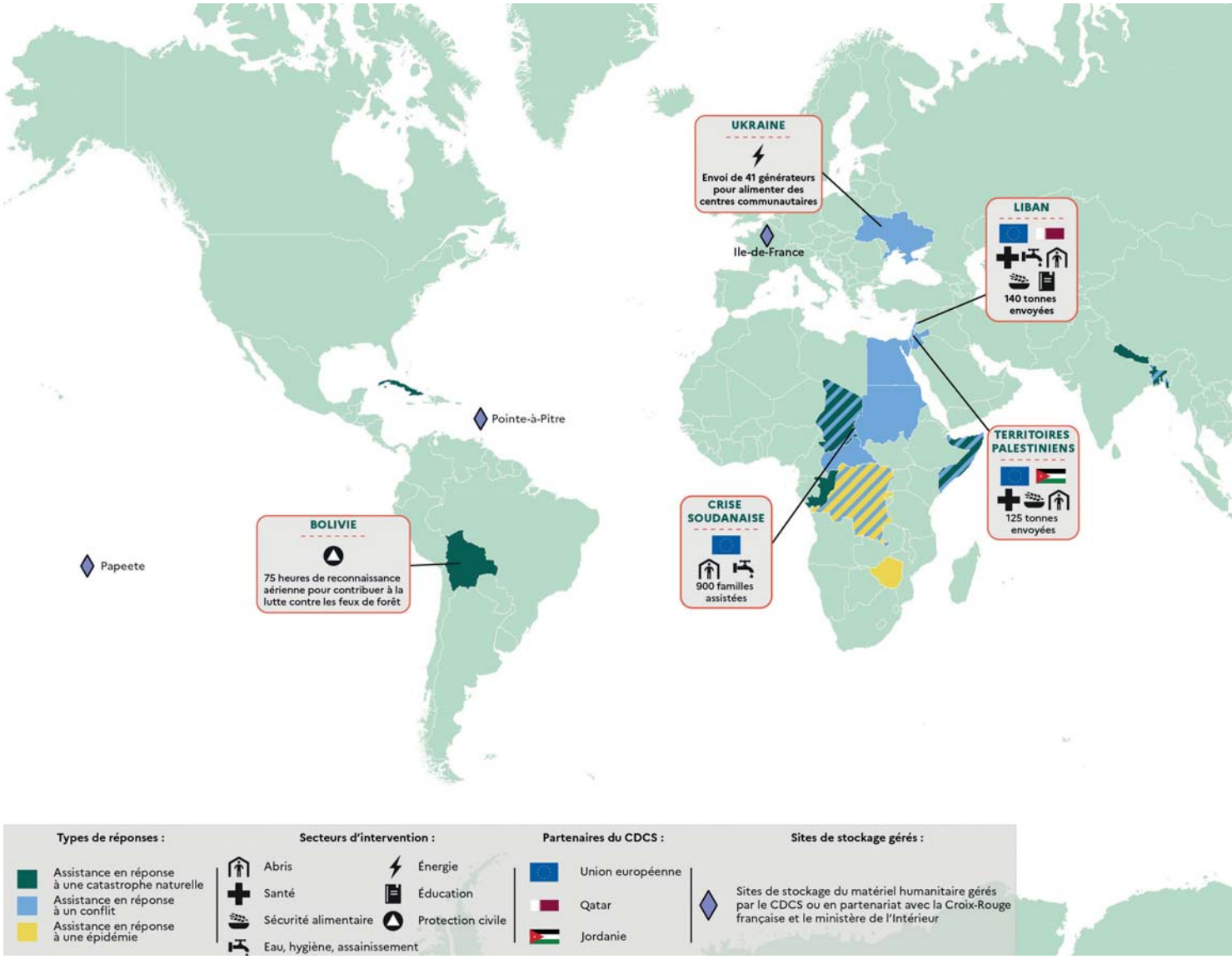

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU CDCS EN 2024

- Aquassistance
- Association Tulipe
- Croix-Rouge française
- Electriciens sans frontières
- Fondation Airbus
- Fondation CMA CGM
- Fondation Veolia
- Nutriset

Au fil des années, **le CDCS développe et renforce des partenariats** indispensables à la mise en œuvre d'opérations humanitaires, tant au niveau européen que national, avec d'autres ministères et des acteurs publics, privés ou associatifs.

▸ Mutualisation des moyens et coopération opérationnelle avec l'Union européenne

Dans le cadre de la réponse d'urgence aux catastrophes et aux crises **le CDCS contribue aux ponts aériens humanitaires (EUHAB) mis en place par la Commission européenne, et ce à 5 reprises en 2024**, au bénéfice du Tchad, de Gaza, du Soudan et du Liban.

Le CDCS bénéficie également d'un outil de coopération qui permet de coordonner l'envoi de fret humanitaire par les 27 États membres de l'Union européenne et 10 autres états au bénéfice de tout pays du monde frappé par une crise et sollicitant une assistance internationale ou particulièrement celle de l'Union européenne. En 2024, le CDCS a contribué à **7 reprises à ce Mécanismes de Protection Civile de l'Union européenne (MPCU),** via l'acheminement de matériel humanitaire vers l'Egypte, le Rwanda, le Vanuatu et le Liban. Le MPCU rembourse jusqu'à 75 % des frais de transport de l'aide humanitaire.

UNE COORDINATION RENFORCÉE AVEC LES BAILLEURS HUMANITAIRES EUROPÉENS

Le CDCS est également actif dans les différentes enceintes humanitaires européennes. Il **représente ainsi la France lors des réunions mensuelles du groupe « Aide humanitaire et aide alimentaire » (COHAFA) du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles**. Ce groupe vise notamment à échanger sur les priorités stratégiques de l'action humanitaire européenne et à améliorer la coordination entre bailleurs humanitaires européens.

En mars 2024, **la France a participé au 3e Forum humanitaire européen**, coorganisé par la Belgique – au titre de sa présidence du Conseil de l'UE – et la Commission européenne. En 2024, la France se classait au 9e rang des contributeurs étatiques à l'aide humanitaire mondiale.

Des partenaires de mise en œuvre aux multiples savoir-faire

Pour mener à bien ses opérations humanitaires, le CDCS s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés, qui ont contribué directement en 2024 à la réalisation de **13 opérations d'urgence** au Bangladesh, au Liban, à Gaza, au Tchad, en République Démocratique du Congo, en Bolivie, au Vanuatu et à Cuba, ainsi qu'au **réassort de stocks** de marchandises d'urgence **sur tous les continents**.

Dons en nature

En complément de ses capacités d'achat en propre, le CDCS achemine à l'étranger des biens alimentaires ou non alimentaires qui peuvent être achetés mais aussi donnés par des partenaires au bénéfice des populations affectées par des crises ou des catastrophes. En 2024, ces donations ont représenté **plus de 110 tonnes de marchandises** :

- Dans le secteur de la santé, en particulier via l'association Tulipe, qui agrège les donations de la Fondation Sanofi et d'une soixantaine de laboratoires et entreprises pharmaceutiques françaises afin de constituer des malles de **médicaments** et de **matériel médical** adaptées aux réponses humanitaires.

- Dans le secteur de la nutrition, grâce aux dons de l'entreprise française Nutriset, acteur essentiel du traitement et de la prévention de la malnutrition via la production d'**aliments thérapeutiques prêts à l'emploi** à destination des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes.

Installation d'un générateur par l'ONG Electriciens sans frontières en Ukraine

- Dans le secteur de l'énergie, grâce aux dons de l'ONG Electriciens sans Frontières et de ses 14 entreprises partenaires, qui permettent l'envoi de **générateurs**, de **batteries** et de **solutions hybrides** (ex : kits et lampes solaires). La convention de partenariat entre le CDCS et ESF a été renouvelée le 19 juin 2024.

Le CDCS peut également s'appuyer sur des **donations ponctuelles d'acteurs spécialisés** (ex : matériaux de construction, motopompes, matériel de télécommunication).

Transport et logistique

Vol de reconnaissance en hélicoptère lors des feux de forêts en Bolivie

Afin d'assurer l'acheminement rapide de l'aide auprès des populations, le CDCS peut affréter des moyens aériens ou maritimes, mais il peut également compter sur divers partenaires dotés de capacités de transport et/ou de stockage :

- Le **ministère de l'Intérieur**, qui stocke du matériel d'urgence dans ses entrepôts en Ile-de-France pour le compte du CDCS ;

- La **Croix-Rouge française (CRF)**, qui gère les stocks d'urgence du CDCS prépositionnés à Nouméa, Papeete et Pointe-à-Pitre ;

- Le **ministère des Armées**, qui peut mobiliser ses moyens de transport sur demande du CDCS ;

- Les **ponts aériens humanitaires (EUHAB) de l'Union européenne**, qui permettent au CDCS et aux ONG partenaires de faire transporter gratuitement des donations de matériel humanitaire vers des théâtres de crise ;

- Des **fondations d'entreprise**, qui mettent à disposition leurs capacités logistiques et/ou financières pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. En 2024, la **Fondation CMA CGM** a par exemple permis l'envoi de médicaments au Bangladesh en mai, ainsi que le réassort des stocks du CDCS prépositionnés en Nouvelle-Calédonie en juillet, dans le cadre d'un partenariat renouvelé en février. La **Fondation Airbus** a quant à elle contribué à l'envoi de marchandises au Liban en novembre, en réponse aux besoins des populations déplacées par la guerre. A l'été, elle a également offert au CDCS des heures de vol de reconnaissance en hélicoptère lors des feux de forêts en Bolivie.

Déploiement de personnel et de matériel

Pour faire face à des crises de plus en plus complexes, le CDCS s'appuie également sur l'expertise de ses partenaires. Parmi les principaux, le **Centre opérationnel de gestion interministériel des crises (COGIC)** du ministère de l'Intérieur opère, sur financement du CDCS, le **déploiement en quelques heures de personnels et de matériels dédiés à l'urgence** (hôpitaux mobiles, stations de potabilisation, équipes de déblaiement et de recherche de survivants…).

Appui financier des collectivités territoriales et des entreprises

Les collectivités territoriales ainsi que les entreprises peuvent s'associer à la réponse humanitaire apportée par le CDCS. Le **Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)** et le **Fonds de concours des entreprises** permettent en effet aux collectivités territoriales françaises et aux entreprises qui le souhaitent d'apporter un soutien financier à l'aide d'urgence mise en œuvre par le CDCS pour assister les victimes de crises humanitaires à travers le monde.

En 2024, des collectivités françaises et des entreprises ont contribué à la réponse humanitaire du CDCS principalement dans trois zones (Ukraine, Territoires palestiniens occupés, Liban).

Signature de la convention de partenariat entre le CDCS et la Croix-Rouge française

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE DÉDIÉ À LA RÉPONSE AUX CATASTROPHES

Pour renforcer ses capacités de réponse partout dans le monde, **le CDCS a signé avec la Croix-Rouge française (CRF) une convention de partenariat en octobre 2024 dédié à la réponse aux catastrophes.** La Croix-Rouge française présente l'avantage de disposer de plateformes d'intervention régionales (PIR) dans l'océan Indien (PIROI), dans la zone Amériques-Caraïbes (PIRAC) et dans l'océan Pacifique Sud (PIROPS).

Ce nouveau partenariat permet de déployer des réponses d'urgence très rapidement pour une durée maximale de 4 mois dans des domaines très divers : prise en charge médicale et/ou psychosociale, déploiement d'unités de potabilisation d'eau, ou envoi de matériel notamment. Ce mécanisme a été activé pour la première fois dès décembre 2024, en réponse au séisme qui a frappé le Vanuatu, avec la distribution de kits d'urgence, la production et la distribution d'eau potable, et le déploiement de personnel formé aux premiers secours, en coordination avec les forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) et le Haut-Commissariat de Nouvelle-Calédonie.

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

ACTION HUMANITAIRE FRANCE

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Centre de crise et de soutien
37 Quai d'Orsay, 75007 Paris, France
@francediplo / @CdCMAE / @ConseilsVoyages

© MEAE 2025
Photographie de couverture : Départ de fret médical au profit des populations touchées par la crise au Liban – Base aérienne 123 d'Orléans-Bricy – Septembre 2024, © Hélène Maire/MEAE
Impression reprographie DIL la Courneuve
Maquettage : Iskouhi Mouradian

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER ?

AYEZ LES BONS RÉFLEXES SUR

diplomatie.gouv.fr

1. CONSULTEZ LES

Conseils aux voyageurs

Toutes les recommandations pour préparer votre voyage, par pays et destination.

Retrouvez-nous sur Twitter @ConseilsVoyages et sur l'application.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR

fil d'Ariane
vos alertes voyage

Si la situation le justifie, vous recevrez des messages d'alerte et des consignes de sécurité durant votre voyage.

AU SERVICE DE MILLIONS DE VOYAGEURS CHAQUE ANNÉE